

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 Pour un an... 26 fl. 30 fl.
 Pour six mois... 14 » 16 »
 Pour trois mois... 7 » 8 »
PRIX DES INSERTIONS.
 Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Loge Nieuwstraat,
 derrière le Prinsgracht, No. 12
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs de ports.

LA HAYE, 21 Juillet.

Situation du cabinet anglais.

La situation du nouveau cabinet anglais, qui au premier abord s'était présentée sous l'aspect le plus favorable, commence déjà à s'assombrir. Sur la principale question, celle des droits des sucres, lord John Russell ne s'est pas expliqué jusqu'ici, ce qui prouve que son plan n'est pas encore arrêté, et qu'on comprend facilement l'embarras qu'il éprouve pour élaborer cette loi, qui, quelle qu'elle soit, doit froisser les intérêts d'un parti ou de l'autre.

En attendant, les partis se remuent, et il n'y aurait rien de surprenant d'apprendre un beau matin la réconciliation des protectionnistes avec les Tories restés fidèles à sir Robert Peel. Aussi, est-ce de ce côté que se portent tous les regards et tous les efforts des chefs des deux partis entre lesquels la lutte va s'engager.

On se ferait difficilement une idée des avances de toute nature que font les Tories à ces 112 Peelites, qu'ils traitaient, il y a un mois à peine, de renégats, d'apostats, de janissaires. Il ne reste plus de trace aujourd'hui de cette superbe indignation. Ces traites, retranchés du *country-party* pour cause d'indignité et dont le contact était défendu aux fidèles, sont aujourd'hui l'objet des prévenances les plus expansives. Les protectionnistes ont tout oublié; ils pardonnent tous les précédents; ils espèrent même s'entendre à la fin avec lord Lincoln, M. Sidney Herbert, et même, ce qui paraît incroyable, avec sir James Graham. Il n'y a qu'un seul homme à qui ils ne pardonnent pas, c'est sir Robert Peel, et cela par l'excellente raison qu'ils savent bien que celui-ci ne voudrait pas de leur pardon. *Ils attendent tout*, dit le *Times*, *de la faiblesse humaine, sir Robert Peel est le seul de qui ils n'attendent rien.*

Les Whigs ne se montrent pas moins empressés que les protectionnistes, et rien n'égale la vivacité des démonstrations dont les Peelites sont l'objet en sens contraire. Ils sont, dit un journal, plus embarrassés que le jeune héros entre le plaisir et la vertu, et le *Times*, les comparant au tombeau du Prophète, présente le troisième jour de leur existence qu'agréablement suspendus dans le troisième ciel des Tories et de la terre ferme des Whigs.

Après tout, ce qui jusqu'ici les chances sont pour le Tories, ce sont les embarras des ministres et l'évidente perdition des partisans de la liberté commerciale.

Il paraît cependant peu pressés de commencer la discussion de la nouvelle loi des sucres. Les économistes prétendent que le public et les membres du parlement ont également besoin de repos, et qu'il est impossible de reprendre, devant une chambre épuisée, par les émotions de la lutte qui vient de finir, une discussion qui menace d'être aussi passionnée que celle des dernières années. De son côté, lord John Russell répète que la mesure qu'il fait présenter exige la plus grande réflexion, et il fait dire dans ses journaux que l'intervalle qui s'écoulerait entre la clôture de la session et la réunion du parlement, au mois de février prochain, suffirait à peine pour bien préparer la nouvelle loi.

Tout ce que demandait jusqu'ici lord John Russell, ce qu'il paraît demander toujours, c'est du temps. Cependant, le *Morning Chronicle* prouve, dans un article plein de véhémence, la nécessité de résoudre immédiatement la question. Les Tories exploitent cette impatience en disant que les Whigs savent bien que la question qui préoccupe tout le monde est de celles dont on ne peut dire maintenant ou jamais, ce qui signifie que de nouvelles élections produiraient une chambre hostile aux idées de liberté commerciale.

On dit que le nouveau cabinet se trouve entouré de difficultés de son avènement au pouvoir. Nous croyons que l'unique question sera de savoir si sir Robert Peel se prêtera dès à présent à diriger la marche de la nouvelle administration en se déclarant le chef de l'opposition, après la réconciliation du parti Tory. Mais comme on ne saurait douter de la sincérité des sentiments exprimés par cet homme d'Etat dans son dernier discours au parlement, on doit s'attendre de sa part, sinon à un ferme appui pour ses successeurs, au moins à une abstention complète de toute combinaison hostile contre eux.

Commerce néerlandais à Canton.

On avait conçu au commencement de l'année 1845 que la navigation sous pavillon néerlandais prendrait une extension plus considérable que l'année précédente, ne s'est pas vérifiée. Seulement cinq navires néerlandais, chargés de thé, sont allés directement de la Chine dans les ports des Pays-Bas, et deux autres sont revenus par Java. Faute de navires néerlandais, on a été forcé d'avoir recours à un bâtiment américain pour expédier dans les Pays-Bas un chargement de 10,000 caisses de thé.

En juillet 1845 le fret pour les Pays-Bas était de fl. 130 avec 15 p. c. et de fl. 140 avec 15 p. c. pour les bâtiments en charge pour Java. En décembre on payait le fret pour Rotterdam de fl. 155 avec 15 p. c., et à l'époque du nouvel an chez les Chinois on offrait même fl. 180 avec 15 p. c.; ce fret a sans doute été

payé pour le chargement de la partie de thé expédiée par ce navire américain. Pour les bâtiments du port de 200 ton. expédiés de Macao pour Batavia on a payé de six à sept mille florins. On offre ordinairement des frets aussi élevés vers la période d'octobre à avril.

La communication de ces renseignements suffira, nous l'espérons, pour engager le commerce à expédier dans le cours de cette année un plus grand nombre de navires, puisqu'il y a des occasions d'affrètement pour Manille et Bali, outre celles pour les Pays-Bas et Java.

L'importation de l'article *Potomac* est accrue en 1845 d'une manière peu sensible, et les prix offerts pour les bonnes qualités se sont bien maintenus; de cet article on peut placer annuellement 8,000 pièces.

Il s'est fait un grand débit de l'article *Longell*, mais on en importe peu qui provienne de la fabrication néerlandaise, parce que ce produit de nos manufactures n'égale ni en largeur ni en qualité celui que les Anglais fabriquent expressément pour la Chine. Le prix de cet article se balance entre 8 et 9 piastres d'Espagne.

L'importation des draps n'a procuré aucun bénéfice, le placement de cet article ne s'opère ordinairement que par échange contre du thé; il est ainsi difficile d'en préciser le prix de vente, qui toutefois, pour les draps ordinaires, n'a pas dépassé fl. 1. 15 l'aune.

Quelques milliers de couvertures de laine, roulées en balles de dix pièces, pourraient annuellement être placés avec facilité. Le placement du fil d'or et d'argent semble diminuer.

Les métaux ne sont pas en hausse, mais cependant donnent lieu à des bénéfices dans les rapports avec la Chine. Le cuivre en feuille était haut côté et fort demandé.

L'attention s'est principalement portée sur l'article *Lastings*; des pièces de 31 aunes anglaises de longueur sur une largeur de 28 pouces angl. se sont vendues jusqu'à 14 piastres d'Espagne.

Parmi les articles indiens le coton de Palembang est très-demandé. Les importations du riz de Java ont diminué. L'article rotin mérite d'attirer toute l'attention du commerce; on a offert jusqu'à 3,80 piastres d'Espagne pour le véritable rotin de Banjerassing. Le bois de Sandal est en baisse. Les importations ont diminué pour les épicereries, ainsi que pour l'étain et le cuivre de Java. Le prix de l'étain était coté à 18, celui du cuivre à 28 piastres d'Espagne. Les prix des nids d'oiseaux ne se sont pas maintenus. Le prix de la cochenille a atteint une hausse inconnue jusqu'ici; cependant cet article n'a point été importé de Java.

L'exportation du thé sous pavillon néerlandais et pour le compte du commerce néerlandais a été en 1845 moins active que l'année précédente.

Les traites sur les Pays-Bas ne pouvaient se négocier à Canton; on n'acceptait que celles payables à Londres.

Lors de l'élection du Pape Pie IX, le *Journal des Débats* a publié un article où il était dit que l'un des membres du corps diplomatique, immédiatement après la proclamation du pape, M. Rossi a été l'objet des distinctions les plus flatteuses de la part du saint-père. La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie à ce sujet la correspondance suivante de Rome:

« On n'a pas lu ici sans une grande surprise l'article du *Journal des Débats*. Il est vrai qu'en cette occasion l'ambassadeur français a paru en uniforme contre l'étiquette diplomatique, tandis que ses collègues n'ont pas même pris le temps de faire toilette et qu'ils se sont empressés d'accourir à la réception de la joyeuse nouvelle; on assure même que M. Rossi a attendu trois heures dans les appartements du prince Chigi le moment de la décision du conclave pour être des premiers à présenter ses félicitations et ses hommages au nouveau pape. Quant à la scène, telle qu'elle est décrite dans le *Journal des Débats*, personne ici n'en a entendu parler; elle est même contredite par des témoins oculaires. Quiconque sait tant soit peu comme les choses se passent en cette occasion, et connaît la sévère étiquette de la cour de Rome, ne pourra croire à une pareille réception.

Le journal français la *Presse* va encore plus loin; elle prétend que le pape a été élu sous l'influence exclusive de la France. Ce qui peut avoir donné naissance à ce bruit, c'est que l'ambassadeur français, dans le discours de condoléance adressé au sacré-collège, a, également contre toute étiquette, fait allusion à l'état actuel des choses. M. Rossi est un homme trop habile et de trop de tact pour supposer qu'il ait tenu un langage aussi inepte que celui que lui prête le journal français.

La chambre des députés de Bade a eu le 14 une séance fort intéressante. La discussion a roulé sur une demande du gouvernement tendant à allouer un supplément de subside à l'université de Fribourg. Les députés de l'opposition ont vivement attaqué l'influence catholique qui domine exclusivement, ont-ils dit, dans cette université, au point que non-seulement les professeurs protestants en sont exclus, mais qu'on exige des professeurs, quelle que soit la branche d'enseignement dont ils sont chargés, de renouveler chaque année leur serment de fidélité aux décisions du concile de Trente. La commission de la chambre proposait de réduire de 11,500 fr. la somme demandée par le gouvernement. 30 voix se sont prononcées pour et 30 voix contre la proposition. La voix prépondérante du président a seule épargné au ministère un grave échec.

Nous venons de recevoir des nouvelles du Caucase du 22 juin. Schamyl-bey, pour relever son influence gravement compromise, paraît-il, par ses derniers échecs dans la Cabardie, a entrepris plusieurs attaques contre des postes russes isolés aux bords de la *Sunscha*, dans le territoire des *Kumyches*, mais

toutes ces entreprises ont tourné à son désavantage, au dire des rapports russes. Cependant, dans un de ces engagements, un corps de 80 Cosaques, entièrement cerné par les Circassiens, a tué cinq hommes tués et cinquante blessés, et aurait été complètement détruit s'il n'avait été secouru par des forces supérieures. Les Russes continuent les travaux de fortification qui doivent assurer l'occupation des pays qu'ils ont soumis. En même temps les tribus montagnardes continuent de faire leur soumission l'une après l'autre.

Une correspondance de Paris mande qu'on ne peut pas que le ministère anglais soit disposé à ratifier définitivement le traité de l'Orégon, tant que le cabinet de Washington n'aura pas accepté la médiation de l'Angleterre pour les affaires du Mexique; lord Palmerston est, dit-on, décidé à faire de la question Mexicaine un *casus belli*, et à intervenir par la force des armes pour empêcher les Etats-Unis de s'emparer de la Californie.

PUISSANCE COMPARATIVE DES CINQ PREMIÈRES NATIONS EUROPÉENNES.

En groupant quelques-uns des chiffres recueillis par M. Adrien et Eugène Balbi sur les cinq premières nations du continent, dans un ouvrage de statistique comparée, récemment publié à Milan, l'on peut se faire une idée générale de leur puissance réciproque.

La population de ces cinq nations, que nous classerons selon le nombre relatif des habitants, était en 1844:

	Habitants.	Milles carrés.	hab.
En Angleterre, de 23 millions sur		90,950 ou	368 par mille.
En France, de 34,7	sur	154,000 ou	225
En Autriche, de 37,5	sur	194,000 ou	192
En Prusse, de 15,5	sur	80,450 ou	184
En Russie, de 58,5	sur	1,535,000,000 ou	37

C'est à dire que sur le sol britannique un mille carré contient neuf ou dix fois plus d'habitants qu'en Russie, près d'un tiers de plus qu'en France, et près du double de ce même nombre en Autriche et en Prusse.

A peu près à la même époque les revenus publics et les dettes de ces cinq puissances étaient représentés par les chiffres suivants, en francs:

	Revenu en 1840.	Dettes en 1842.
Angleterre.	1,585 millions.	20,345 millions.
France.	987 —	3,900 —
Autriche.	522 —	1,700 —
Prusse.	300 —	—
Russie.	484 —	1,575 —

Ainsi, l'Angleterre doit treize fois son revenu; la France quatre fois son revenu; l'Autriche et la Prusse un peu plus de trois fois; et la Russie près de quatre fois.

Si l'on veut mesurer la force des cinq puissances par le chiffre des troupes, on trouve:

	En temps de paix.	En temps de guerre.
Armée britannique.	410,000 hommes.	720,000
En France.	363,000	600,000
En Autriche.	221,000	671,000
En Prusse.	131,000	429,000
En Russie.	—	1,000,000

Dans sa séance du 16, le conseil provincial de la Flandre occidentale a mis en discussion la question de l'union de douane entre la Belgique et la France. Une pétition de Thielt avait provoqué ce débat. Il a été décidé que la députation permanente serait chargée d'envoyer une supplique au roi pour prier S. M. de charger son gouvernement de négocier en temps opportun une union douanière avec la France, ou tout au moins une large association commerciale et industrielle, dans l'intérêt des deux pays.

Cette résolution a été prise à l'unanimité.

Dans le discours de lord Russell que nous avons publié dans notre numéro d'hier, un mot oublié a rendu le sens d'une phrase incomplet; nous rétablissons ce passage tel qu'il aurait dû être:

A la 4^{me} page, 1^{re} colonne, 10^{me} ligne du 8^{me} paragraphe, lisez: *Convaincus que nous sommes, que l'énergie et l'intelligence des hommes, s'accroissent en proportion de l'extension, etc.*

Nouvelles d'Angleterre.

Dans la séance du 17 juillet de la chambre des communes, lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, a déposé sur le bureau le traité conclu avec les Etats-Unis pour l'arrangement de la question de l'Orégon; les ratifications en ont été échangées entre lord Palmerston et le ministre américain près la cour britannique.

M. Ewart, dans un discours dans lequel il passe en revue les systèmes en vigueur d'enseignement public tant en Angleterre que dans les différents états du continent, présente la série de propositions suivantes:

- 1° Qu'il convient qu'un rapport sur la situation de l'enseignement public en Angleterre soit fourni chaque année à la chambre par un ministre, avant que la chambre soit appelée à voter les crédits nécessaires à l'instruction publique;
- 2° Qu'il convient d'organiser des écoles normales modèles pour la formation de bons instituteurs;
- 3° Qu'il convient d'encourager la formation de bibliothèques ouvertes gratuitement au public, dans toutes les grandes villes;
- 4° Qu'il est indispensable que les employés inférieurs de l'administration ne soient désormais accordés qu'aux plus dignes et après examen scrupuleux et impartial des titres des candidats, et cela comme moyen efficace d'encourager l'éducation nationale.

Après quelques observations dans lesquelles plusieurs membres Tories, et en particulier sir Robert Inglis, expriment leurs craintes que le véritable but de tous ces auteurs de projets pour la diffusion de l'instruction parmi le peuple, ne soit de saper les bases de l'église établie, lord John Russell déclare acquiescer volontiers à ce qu'un rapport annuel soit fait au parlement sur la situation de l'enseignement, non-seulement en ce qui touche la manière

... dont les crédits ont été dépensés, mais aussi et surtout en ce qui concerne les résultats obtenus. Je ne nie pas, dit-il, les efforts bienveillants et tout à fait volontaires des Wesleyens, des indépendants congrégationnistes et des autres sectes dissidentes, dont l'énergie et le zèle à répandre l'éducation parmi leurs co-religionnaires méritent des éloges, et ne sauraient être perdus de vue dans tout nouveau système d'éducation, qu'il émane du gouvernement ou du parlement; mais je suis profondément convaincu qu'un système général et uniforme d'enseignement est nécessaire pour un pays comme l'Angleterre.

Dans la séance du 16, M. Thomas Duncombe a terminé sa série de questions en demandant s'il était vrai que le nouveau cabinet est adopté pour organe le Times au lieu du Morning Chronicle, défenseur reconnu des principes whigs.

Lord John Russell n'a pas répondu à cette partie du speech de M. Duncombe.

Une correspondance particulière de Londres nous mande que le frère de lord Aberdeen se retire décidément de l'ambassade de Constantinople et qu'il y sera remplacé par M. Bulwer, ministre actuel, près la cour de Madrid. On croit que lord Clarendon, qui a laissé de si agréables souvenirs à tout le parti libéral espagnol, viendra à Madrid, chargé d'une mission extraordinaire de son gouvernement. On ne dit pas qui devra remplacer définitivement M. Bulwer.

Voici le tableau comparatif des mises en vente de sucre dans les cinq ports principaux d'Angleterre pour les deux années 1845 et 1846 jusqu'au 20 juin :

	1845 : Quintaux.	1846 : Quintaux.
Indes-Orientales.	958,125	776,510
Indes-Occidentales.	590,061	619,202
Maurice.	406,615	517,922
Singapore, etc.	2,045	3,043
Java, Manille, etc.	30,176	14,272

Ainsi donc, dans ces ports seuls il y a une diminution de plus de 50,000 quintaux sur l'an dernier jusqu'au 20 juin. La récolte d'Amérique faisant défaut, ce déficit ne fera que s'accroître dans les mois suivants, comme nous l'avons dit. Cependant les approvisionnements de sucres étrangers ne manquent pas : dans six des principaux marchés d'Europe, y compris Londres, il y avait au 1^{er} juin 1846, — 1,413,000 quintaux de sucre en dépôt; il n'y en avait que 899,000 quintaux en 1845, et 653,000 quintaux en 1844.

C'est donc bien évidemment aux mesures en vigueur, ajoutée à ceci le Courrier français, que l'Angleterre est redevable du déficit actuel dans la consommation du sucre : car, si les navires étrangers avaient pu aller au secours des besoins du consommateur anglais avec le sucre étranger qu'ils ont apporté en Europe, il est certain, d'un côté, que l'approvisionnement en dépôt n'aurait pas été si considérable et que, d'un autre côté, la consommation anglaise aurait par conséquent repris son niveau.

Les prochaines élections en France.

Que diriez-vous d'une société de travailleurs, dit le Courrier des Electeurs, au sujet de ce qui se passe en ce moment en France pour les prochaines élections, qui se présenteraient devant une maison aux neuf dixièmes construite, et demanderaient au propriétaire de leur laisser le soin de l'achever et de la rendre habitable. Alors, pour édifier le propriétaire, chacun d'eux lui expliquerait comment il entend s'acquitter de la tâche qui lui serait confiée. L'un commencerait par démolir le fond en comble l'édifice commencé, sauf à ne pas le rebâtir sur un plan quelconque; un autre voudrait démolir seulement l'aile droite; un autre seulement l'aile gauche; un autre seulement le corps principal; un autre voudrait agrandir les fenêtres; un autre voudrait les boucher; un autre voudrait murer les portes; un autre voudrait les multiplier, etc., etc. N'est-ce pas que ces gens-là feraient de magnifique besogne, et que l'édifice devrait être quelque chose de curieux en sortant de leurs mains, si le propriétaire ne se hâtait de leur interdire d'y porter le marteau, en laissant le soin de l'achever sur ses plans à ceux qu'il en avait chargés d'abord. Eh bien! l'édifice, ce sont nos institutions; les travailleurs discordants se présentant comme une société parfaitement unie, c'est l'opposition; le propriétaire, c'est le pays; les premiers ouvriers qui ont mené aux neuf dixièmes la construction en se conformant aux plans et aux intentions du propriétaire, c'est le parti conservateur qui, depuis seize ans, travaille sans relâche, mais avec mesure et prudence, à élever l'édifice de nos institutions, en ayant bien soin de ne poser une assise nouvelle que lorsque l'assise précédente a été assez consolidée pour ne laisser aucune crainte de fâcheux événement. Cette parabole, pour ne pas valoir celles du père Bonaventure, n'en a pas moins le mérite d'être parfaitement vraie. Que voyons-nous, par exemple, aujourd'hui? Laissons de côté les deux manifestes du parti catholique qui a la singulière idée de faire des destinées d'une religion divine une affaire électorale. Laissons aussi de côté le manifeste de la droite réformiste, disons un mot seulement du grand manifeste du comité central des électeurs de l'opposition du département de la Seine.

Vous savez, du reste, comment on peut organiser un comité central. Exemple: Il y a, dans un arrondissement quelconque, trente électeurs qui ont une idée: celle de vouloir une république, ou de vouloir un plébiscite, ou de vouloir qu'on donne la présidence du conseil des ministres à M. Ledru-Rollin, ou à M. Crémieux, une idée quelconque enfin. Il leur en vient une autre: celle de former un comité central pour faire réussir la première. Sur le champ, ils déclarent qu'un comité central sera constitué, composé de trente membres, et chargé au nom du grand parti qu'il représentera, de poursuivre la réalisation de ses vues. Ils se nomment, et désignent, tous les trente, membres de ce grand comité central, puis, ils lancent dans les hautes sphères de la publicité un grand manifeste revêtu de leurs trente signatures. Le manifeste fait une sensation profonde parmi les trente électeurs composant le parti, et qui sont censés résigner dans leur personne la France tout entière. Le manifeste du comité central a donc fait sensation. Mais ses imprudents rédacteurs ont en le tort de ne pas suivre les traces du comité du centre gauche, en s'appliquant à prononcer beaucoup de paroles qui ne leur ont servi de rien. Ils ont voulu demander quelques choses de plus. La réforme électorale parlementaire; la réorganisation des gardes nationales; la révision des lois de septembre; le rejet de tout ce qui est relatif aux annonces judiciaires; le rejet de tout ce qui est relatif à la confection des listes du jury soit en-

levée à l'arbitraire des préfets, etc. On ne pouvait pas plus étourdiment mettre l'opposition dans un pire embarras, car c'était la force à dire oui ou non sur une question donnée. Aussi est-il arrivé, ce qui ne pouvait surprendre, qu'il y a eu sur cette simple question autant d'avis divers qu'il y a de nuances d'opposition, et Dieu seul en sait le nombre.

Les journaux français reproduisent une circulaire signée de M. Odilon Barrot, et adressée par le comité de la gauche constitutionnelle aux électeurs du collège de Doullens. Ce collège était représenté dans la dernière chambre par M. B. in de Bourdon, député légitimiste, et un de ceux qui sont allés à Balgrave-Square présenter leurs hommages à M. le duc de Bordeaux.

Le Journal des Débats accompagne cette circulaire des observations suivantes :

« Cette circulaire nous révèle un grand danger, un danger de l'existence duquel nous ne nous doutions pas. Le pays, qui est fort calme et fort prospère, et qui procède en parfaite sécurité à l'accomplissement d'un grand devoir constitutionnel, sera sans doute fort surpris d'apprendre qu'il est sur le bord d'un précipice, et que si M. Guizot n'est pas renversé du pouvoir, nous courons grand risque d'être jetés dans de nouvelles révolutions. Nous avons beau chercher autour de nous, nous ne découvrons rien, nous l'avouons, qui soit de nature à justifier l'étrange sollicitude de M. Barrot. Nous voyons un ministère qui avait dans les chambres une majorité considérable, une majorité éprouvée, au jugement de laquelle il en a appelé cent fois, et qui toujours lui a répondu par une sanction légale et constitutionnelle. Le ministère n'est en dissentiment avec aucun des trois pouvoirs reconnus par la charte.

Mais M. Barrot en pense autrement. M. Barrot trouve que si M. Guizot reste au pouvoir, la France sera précipitée dans de nouvelles révolutions. Cependant, avant de dire, comme on disait en 1830: *Il est trop tard!* il veut tenter encore un dernier effort; et pour sauver la révolution qui se noie, pour arrêter la monarchie de Juillet sur le bord du précipice, il s'adresse... à qui? aux carlistes, à ceux contre qui cette monarchie et cette révolution ont été faites. M. Barrot ne veut pas recommencer le voyage de Cherbourg, et il demande aide et secours aux hommes qui ont fait le voyage de Balgrave-Square. Il était impossible de mieux s'adresser. Voyez-vous, en effet, M. Blin de Bourdon, M. Berryer, M. de Larcy, et, nous l'espérons, M. Genoude, s'unissant à M. Thiers et à M. Barrot pour sauver le roi et la charte de 1830! Cela nous paraît difficile, mais qu'importe? il s'agit avant tout de renverser le ministère Guizot. Voilà le mal actuel et immédiat. Pour atteindre ce but, tous les moyens sont bons. A ce prix, les députés légitimistes seront des hommes indépendants, des hommes dignes de l'estime de tous les partis. Depuis six ans, M. Guizot est le but presque unique de toutes les attaques de l'opposition; à force de grandeur, d'éloquence, de courage, il triomphe de ces assauts multipliés et reconstruit le grand parti conservateur dont il est le chef, et aujourd'hui l'opposition, à bout de ses voies et voyant tous ses efforts impuissants, va mendier sans pudeur le secours des ennemis les plus invétérés et les plus irrécyclables de la révolution et de la dynastie de 1830. Et si M. Guizot n'est pas renversé, nous serons précipités dans de nouvelles révolutions! Mais si, en effet, les moyens constitutionnels manquaient; si le pays donnait raison à M. Guizot, que ferait M. Barrot? Irait-il jusqu'aux moyens inconstitutionnels? Est-ce que réellement, la main sur la conscience, si M. Thiers et M. Barrot ne sont pas ministres dans un mois, est-ce qu'ils seront obligés, absolument obligés, de faire une révolution? Nous ne pouvons pas le croire.

Quand nous disons, nous, que si M. Thiers redevenait ministre, on verrait revenir avec lui le désordre, l'anarchie et le trouble dans toute la politique, on nous accuse d'exagération, on nous appelle alarmistes; on nous reproche de faire passer des fantômes devant les yeux du pays. Mais voyez le langage de l'opposition de la gauche constitutionnelle, comme elle s'exprime. Si M. Guizot n'est pas renversé, nous sommes sur le précipice des révolutions! Si les partisans de M. le duc de Bordeaux ne sont pas nommés, la révolution de Juillet est perdue! Oh! mon Dieu, non! en fait de révolutions, le pays ne craint que les révolutions ministérielles; il sait très bien que si le ministère Guizot est renversé, il aura à subir un ministère Thiers ou un ministère Barrot. C'est bien assez, du reste, pour lui faire peur. »

Affaires du Portugal.

Notre correspondant de Portugal présente comme imminent un nouveau prononciamiento contre le ministère, qui paraît déjà trop conservateur aux révolutionnaires qui l'ont élevé au pouvoir. Le décret accordant au gouvernement des pouvoirs extraordinaires pour faire face aux difficultés de la situation, est combattu avec force par toute la presse septembriste, qui accuse le pouvoir d'aspérer à la dictature. Lorsque ce décret est arrivé à Coimbra, de sérieux désordres y ont éclaté. La junte, se croyant offensée par la création d'une autorité supérieure, s'est déclarée dissoute dès l'arrivée de M. Fonseca Magalhães, nommé gouverneur du district de Mondégo, et a adressé au peuple une proclamation alarmante. Au départ du courrier la ville était dans une grande fermentation. Le parti libéral demandait la réinstallation de la nouvelle junte. On ne sait rien de positif sur l'état des provinces où se sont montrées des forces miguelistes. On dit que vu les énergiques réclamations adressées au gouvernement par le représentant de l'Espagne, les Espagnols émigrés en Portugal doivent partir tous de Lisbonne, pour d'autres destinations. Le comte de Bomfin, César de Vasconcellos, et quelques autres personnalités sont l'objet de grandes ovations populaires.

Suivant les journaux portugais, le parti migueliste prend chaque jour une nouvelle importance et l'insurrection présente des caractères très-alarmants. Des partis armés se lèvent dans presque toutes les provinces et les villages de Portugal et une nouvelle révolution menace le trône de dona Maria da Gloria si elle n'use pas des moyens de répression qu'elle a en mains. A Viana, une nombreuse guérilla migueliste se recrute tous les jours de Portugais et de carlistes espagnols. A Chaves, un engagement a eu lieu avec des guérillas miguelistes qui avaient en la hardiesse de s'avancer sur la ville. Le 28 juin, la garde nationale de Coimbra avait dû se réunir pour réprimer une émeute qui avait eu lieu la veille à Cordeixa, en faveur de D. Miguel. De pareils événements se sont répétés sur divers points, tels que Aljendega da Fé, Pinheiro, etc.

Nouvelles de Suisse.

Berne, le 13 juillet.
Le conseil de constitution a terminé aujourd'hui ses délibérations. Le projet a été adopté par 88 membres; 9 l'ont rejeté; 2 ou 3 n'ont pas voté. Dans la minorité se trouvent 2 radicaux: MM. Ochsenbein et Sury; 7 aristocrates et 1 conservateur. M. Neuhaus, qui a pris peu de part aux travaux du conseil, a donné un vote négatif.
Le bruit s'est répandu aujourd'hui, que dans Lucerne tous les hommes soumis au service militaire, et même la landsturm (arrière-ban), avaient été convoqués. Ce matin, à six heures, la landsturm du bailliage de Willesau se réunira dans Zell. Le conseil exécutif a envoyé le directeur des postes Geissbühler à Hatwyl pour s'informer du véritable état des choses. »

Voici, d'après l'Union suisse, quelques détails sur les travaux de l'assemblée constituante en ce qui concerne la religion.

La constituante a discuté, dans sa trentième séance, l'article 79 du projet constitutionnel. Cet article garantit les droits de l'église nationale évangélique réformée dans tout le canton, et ceux de l'église catholique romaine dans les communes du Jura qui connaissent cette église; il permet l'exercice de tout autre culte dans les limites qui comportent l'ordre public et les bonnes mœurs; il établit qu'un synode ecclésiastique règlera, sous la réserve de la sanction de l'état, les affaires intérieures de l'église réformée, qu'une commission catholique aura le droit de donner son avis dans les affaires de l'église romaine; enfin, il laisse à la loi le soin de statuer sur l'organisation de ce synode et de cette commission. M. Elsässer, avocat Porrentruy, demande que le titre d'Église nationale soit donné à l'Église catholique aussi bien qu'à l'église réformée. Il démontre par les preuves plus incontestables que les lois accordent les mêmes droits à ces deux églises, et que l'une ne peut, sans injustice, s'élever au-dessus de l'autre. Plusieurs orateurs combattent la partie de l'article qui permet l'exercice des cultes dissidents; ils disent que, si l'on accorde la liberté religieuse, une multitude de sectes s'éleveront dans l'ancien canton. M. le ministre Bandelier dit que les attributions du synode protestant fussent indiquées avec précision: « Tel qu'il est établi dans le projet, ce synode ressemble, il, à un château d'Arabie; il est superbe, à le voir de loin, mais on ne peut l'atteindre faute de chemins pour y parvenir. » M. Blösch conseille l'adoption de l'article: depuis trois siècles l'église et l'état ont été réunis, nouvelle charte, en séparant ces deux institutions, ramène la réforme à son esprit primitif. M. Belrichard désespère de la liberté religieuse dans le canton de Berne. Elle avait été sanctionnée par la constitution de 1830, mais elle est restée lettre morte. Après le rapport de M. Ochsenbein, l'article est adopté, sans modification, à une grande majorité.

Dans la trente-unième séance, l'article 80 est adopté sans discussion. Cet article garantit la liberté d'enseignement sous les réserves apportées par la loi, établit que chacun doit donner à ses enfants le degré d'instruction fixé pour les écoles primaires, et que l'enseignement supérieur est à la charge de l'état.

L'article 81 porte qu'aucun ordre religieux ni aucune société affiliée à ces ordres ne peut s'établir sur le territoire de la république sans l'autorisation du grand-conseil. M. le rapporteur dit, de son autorité privée, et contrairement au texte de l'article, que le projet n'exclut pas tous les ordres religieux, que les Sœurs de la Charité, notamment, pourront être admises dans le canton. Cet article n'est combattu par aucun député et reçoit la sanction de l'assemblée.

On écrit de Genève, 15 juillet :

« Les instructions consciencieuses et conciliatrices que Genève persiste à donner à sa députation à la Diète, au sujet de l'affaire des jésuites, sont d'autant plus méritoires dans ce moment, qu'on vient de signaler dans nos communes catholiques l'existence d'un institut dirigé, selon toute apparence, par des religieux de cet ordre. L'attention a été tout récemment éveillée sur la nature de cet établissement d'éducation, jusqu'ici peu marqué, par un acte de fraude qui a mis les employés de l'octroi sur la voie et a amené successivement d'autres découvertes. La suscription des lettres reçues de l'étranger par les directeurs a appris qu'ils se décoraient du titre de membres de l'Académie de Genève, et le chef de notre corps enseignant a même cru devoir protester contre cette usurpation par un démenti officiel. »

« La surveillance de l'autorité a été dûment avertie. Notre législation s'effraie, sans l'aide de mesures exceptionnelles, pour éloigner ces instituteurs étrangers dès le moment où leur présence serait jugée préjudiciable à l'ordre public. L'Institut d'Onex, qui date déjà de quelques années, mais qui pris depuis peu un développement considérable, paraît être une succursale du collège des jésuites de Chambéry, comme le collège pénitencier de Menthon dans le Faucigny, où l'on déporte temporairement les élèves indociles. »

« Les étrangers sont aussi nombreux dans ce moment à Genève qu'en aucune des années qui ont précédé les troubles de la Suisse; mais ils ne font que passer, et se dirigent, pour la plupart, vers la Savoie et le Piémont. Le nombre proportionnel de voyageurs français des deux sexes est chaque année plus grand. »

Nouvelles et faits divers.

Le célèbre peintre de marine Gudin se trouve depuis quelques jours en cette ville. M. Gudin est accompagné de sa femme et de sa fille.

— Les journaux et les lettres reçues de la Havane vont jusqu'aux premiers jours de juillet. L'île de Cuba était tranquille, mais le commerce était presque entièrement paralysé, par suite de la guerre entre les États-Unis, dont les ports sont tous bloqués par les escadres anglo-américaines. Le bruit avait couru que le général O'Donnell abandonnait le commandement de l'île, mais cette nouvelle n'est pas certaine.

— Un journal français, pour donner une idée de la manière barbare dont on fait la guerre en Algérie, cite la lettre suivante, dont ce journal garantit l'authenticité :

« Au camp de Djemma, le 22 juin.
Mon cher père et ma chère mère,
Je vous dirai que, depuis le 14 avril que nous quittons Ohan, nous avons toujours été en plain, tantôt travaillant aux routes, tantôt en excursion. Nous avons fait deux razzias, le 16 et le 17 mai, dans le désert de M. roc, et le dimanche, jour de la Fête-Dieu, nous en fîmes deux autres dans Kabylic, où nous arrivâmes vers les sept heures du soir, et toujours sans avoir tiré un seul coup de fusil, puisque les Arabes avaient fui à notre approche en laissant leurs troupeaux; mais, le lendemain lundi, ils furent bien surpris, lorsqu'à trois heures du matin ils virent leur village être la proie des flammes, car nous avions tout incendié, et vous devez penser quelle joie c'était pour nous de voir tout le village en feu! Enfin, à sept heures, nous quittâmes ce village qui n'était plus que des débris, et toute la journée s'en suivit, car tous les villages qui se sont trouvés sur notre passage ont été brûlés le même sort, ainsi que les champs d'orge. Le 18, le général ordonna que deux colonnes partissent pour aller le long de la mer et y incendier tout ce que l'on trouverait, et surtout de ne pas faire de prisonniers. On n'a pas manqué à pointions-nous à deux lieues du camp, que nous aperçûmes des Arabes cachés dans le bas des montagnes. Aussitôt les feux commencent, et nous tirâmes en viron, tant hommes que femmes et enfants, trois cents personnes. Il m'est impossible de vous décrire, chers parents, avec quel sang-froid les soldats égorgeaient tout ce qu'ils trouvaient, et ensuite jetèrent leurs corps dans la mer ou en bas des rochers, même jusqu'à des enfants d'un an à quatre ans; ensuite ils se jetèrent sur les femmes, leur coupèrent les bras, les jambes et la tête, pour prendre leurs bijoux; aussi, en rentrant au camp, il fallait les voir venir vendre les colliers et les bracelets en argent. Voilà, mon cher père, la guerre d'Afrique: pour le gouvernement c'est de la politique; pour les colonels, c'est de l'intrigue; et, pour le soldat, c'est de la fatigue et privation; car je vous dirai qu'il est très pénible de voyager à cheval, et ce n'est tout que montagnes et rochers; il faut toujours monter ou descendre, et dans ce moment, il fait des chaleurs excessives; mais je crois que nous quittons ce camp le 24 pour rentrer à Ohan ou Oran. Veuillez, je vous prie, chers père et mère, dire bien des choses de ma part à tous mes frères et sœurs, oncles, tantes, cousins, et aussi à toutes les personnes qui vous feront l'honneur de vous parler de moi. »

— Voici, sur la catastrophe de Fampoux, une lettre qui vous en dira plus que tout autre :

« Monsieur le rédacteur,
Aussitôt arrivée à Paris, et à peine remise de l'émotion terrible causée par l'affreuse catastrophe du chemin de fer du Nord, à laquelle nous n'avons

vous échappé que par miracle, mon premier soin, mon premier devoir, est de signaler à l'admiration publique un nom qui sera toujours pour moi l'objet de la plus profonde vénération.

« Au moment où l'horrible commotion se fit sentir, tous les voyageurs s'accrochèrent les uns aux autres en poussant des cris épouvantables; hors de moi, je m'élançai à la portière, essayant de sortir; à cet instant, le wagon s'enfonça dans l'eau, je parvins à sortir à moitié, et m'accrochant au toit, je maintins ma tête hors de l'eau : un employé de la compagnie, dont je ne savais pas le nom, m'aperçut et parvint jusqu'à moi, en sautant aux vitres suspendues sur l'abîme : il me tendit la main ;... un instant après j'étais sauvé. Mais jugez, Monsieur, de mon désespoir : ma fille, ma Léonie, une enfant de onze ans, était restée dans la voiture, à cet instant entièrement disparue sous l'eau ! En proie à la plus affreuse douleur, j'appelai ma fille à grands cris, lorsqu'un jeune homme s'approcha de moi et me demanda à la hâte : « Où est-elle ? où est-elle ? » Puis il s'élança tout habillé et disparaît sous l'eau ; au bout de quelques secondes qui me parurent des siècles, il reparut, tenant à la main un chapeau de femme ; mais, hélas ! sans ma fille. « Mais où est-elle donc ? » me cria-t-il de nouveau. Je ne pus que dire ces mots : « Au fond, au fond. » Il disparut de nouveau et reparut un instant après, tenant ma fille dans ses bras. Je perdis connaissance, et lorsque je revins à moi, ma fille était à mes côtés, et son sauveur lui prodiguait ses soins. Enfin, au bout d'une heure, elle revint à elle, grâce aux bons soins qui lui furent donnés. Alors j'appris que celui à qui je dois ma fille est M. Arthur Dargis, artiste dramatique.

« Si vous étiez assez bon, Monsieur, pour publier ma lettre, je vous en serais bien reconnaissant ; notre sauveur y verrait que son nom sera éternellement gravé dans le cœur de ma fille et dans le mien.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

« Baronne de BOERS. »

— On lit dans le *Mémorial de Rouen* :

« On nous communique un fait qui nous paraît digne d'attirer l'attention et qui nous est attesté par des témoins en qui nous avons pleine confiance. Il s'agit d'un appareil inventé ou perfectionné pour plonger et pour travailler sous l'eau. Lundi dernier, une expérience a eu lieu au bout de la rue Rolet. Un homme s'est revêtu d'un costume de caoutchouc parfaitement juste et serrant bien les poignets ; on lui a couvert la tête d'un capuchon en cuir et en métal, ayant des verres pour donner du jour et un tuyau par lequel, au moyen d'une pompe, on fournit de l'air. Cet homme s'est ensuite attaché aux pieds des sandales garnies de plomb et au cou un collier de même métal, le tout disposé de telle sorte qu'en cas de gêne il pût aisément s'en débarrasser. On a descendu dans la Seine, qui à cet endroit a une profondeur de plus de sept mètres, un établi, des outils et une planche de

« Le plongeur s'est enfoncé, a scié la planche, en a fait une boîte, et est resté sous l'eau plus de trois heures. Il est remonté ensuite avec sa boîte, puis est redescendu pour chercher ses outils, a attaché l'établi à une corde qui l'a remonté au moyen d'un palan, puis est revenu lui-même à la surface, sans paraître avoir aucunement souffert. Une grande quantité de curieux s'étaient réunis près du point où se faisait cette expérience, qui se renouvellera au premier jour. »

— Les journaux et les correspondances d'Italie citent de nombreux exemples de la sobriété et de l'humilité chrétienne du nouveau Pape ; son cuisinier lui ayant servi sept mets différents, Pie IX le fit venir et lui dit qu'étant cardinal il n'avait jamais eu plus de trois plats à son dîner, et qu'il voulait conserver cette habitude. Sa Sainteté a réduit presque toutes les dépenses de sa maison : 4,000 scudi romains consacrés annuellement à la culture de plantes rares ont été retranchés du budget, et la moitié des chevaux des écuries pontificales ont été vendus.

— Le 15 juillet a eu lieu l'inauguration solennelle du canal Louis, ainsi que du monument érigé à Erlangen en commémoration de ce grand ouvrage. Ce monument porte l'inscription suivante :

DONAU UND MAIN
FÜR DIE SCHIFF-FAHRT VERBUNDEN.
EIN WERK VON CARL DEM GROSSEN
VERSUCHT,
DURCH LUDWIG I. KÖNIG VON BAYERN
NEU BEGONNEN UND VOLLBRACHT,
MDCCCLXVI.

Les figures du milieu représentent le Mein et le Danube, qui se tendent la main par dessus deux urnes. A droite et à gauche, l'on voit le Commerce et la Navigation.

— On nous écrit de Hambourg, le 13 juillet :

« Aujourd'hui, notre bourse n'occupait que de la nouvelle suivante, malheureusement trop vraie : la maison Hinck et compagnie de notre ville vient de se déclarer, ce matin, en suspension de paiements ; c'était une de nos maisons les plus considérables, qui travaillait particulièrement pour l'exportation et l'importation avec presque tous les ports d'outre-mer. Les engagements de cette maison étant très étendus, on évalue son passif au chiffre énorme de 3 à 4 millions de marcs banco. On dit que plusieurs maisons d'ici s'étaient entendues pour l'aider, mais on a vite reconnu que cette mesure arriverait trop tard. On prévoit déjà que d'immenses intérêts seront lésés ou compromis. Ce sont les fabriques des bords du Rhin, de la Saxe, de l'Angleterre, de la France et de la Suisse qui souffriront. »

— On écrit de Londres, le 16 juillet :

« Le célèbre goblet de Shakespeare vient d'être vendu aux enchères publiques moyennant 121 guinées (3,267 fr.), à un sieur Isachs, marchand de curiosités.

« Ce goblet, qui a été fait en 1756 par un horloger nommé Thomas Sharp, avec du bois provenant du marié que Shakespeare planta lui-même en 1509, auprès de sa maison à Stratford-sur-Avon, est un vrai chef-d'œuvre. Il a onze pouces de hauteur, et il est entouré de cercles en argent doré ; sa surface extérieure et son couvercle, qui est en bois du même arbre, sont ornés de sculptures représentant des scènes des principales pièces de théâtre de Shakespeare, et qui sont exécutées avec une telle finesse, qu'il faut attendre deux jours pour en découvrir tous les détails.

« Ce goblet fut donné à Garrick par le maire de Stratford, lorsque ce grand artiste célébra à Stratford, en 1764, le deux-centième anniversaire de la naissance de Shakespeare. Après la mort de Garrick, M. John Davison, banquier de Londres, en fit l'acquisition, et c'est à la vente des objets mobiliers de la succession de ce dernier que M. Isachs l'a acheté. »

— Fin des réquies aux mines d'Anzin. — L'Echo de la Frontière du 18, nous apporte de nouveaux détails sur la grève des ouvriers, dans les journées des 16 et 17, et enfin leur retour aux travaux.

Dans la journée du 16, il y avait eu des tentatives à Fresnes et à Vieux-Condé pour organiser le désordre, on avait empêché le chargement d'un bateau à la fosse Taffin. Sur d'autres points la position s'était améliorée. À neuf heures du soir, ce jour-là, 200 ouvriers de St-Waast et d'Anzin se présentèrent devant le commandement du travail.

« Les mineurs persévèrent dans leurs bonnes dispositions de la veille. Il se rendent en foule aux fosses des divisions d'Anzin et de St-Waast. À six heures du matin, on tire du charbon dans la plupart de ces divisions. La nouvelle de cette reprise spontanée des travaux se répand dans tous les établissements et sans doute elle sera imitée avant la fin du jour.

Le même journal ajoute en terminant :

« Nous nous sommes empressés d'annoncer la fin de la grève des ouvriers mineurs d'Anzin : ce matin de bonne heure, on voyait fumer les cheminées des machines d'extraction et peu après toutes les fosses étaient en activité. A Vicoigne le travail a été repris spontanément au même temps qu'à Anzin. »

« Nous constatons avec plaisir un fait important : c'est qu'il a suffi que la régie d'Anzin fût en présence de ses ouvriers pour que le calme se rétablît.

« Les ouvriers de la compagnie d'Anzin ayant repris leurs travaux, la régie réunie à Sanit-Waast-la-Haut s'occupe de l'examen de leurs réclamations et de leur demande en augmentation de salaire. Nous sommes autorisés à dire que la régie ne se séparera pas sans avoir fait connaître à ses ouvriers sa détermination. »

— Les feuilles publiques ont parlé, il y a quelques semaines, du crime qu'a commis sur la personne de sa femme le nommé Gayring, berger du village de Gussenstadt, baillage de Heidenheim, dans le royaume de Wurtemberg. On n'avait été que trop pressé de mettre cette horrible action sur le compte du fanatisme religieux, parce que le meurtrier avait essayé de perpétrer son crime en enfonçant un clou dans la tête de la victime, comme Jabel avait fait à Sisera, d'après le 4^e chapitre du livre des Juges. Mais bientôt l'affaire prit une toute autre tournure, lorsqu'on apprit que Gayring s'était pendu dans la prison et que, comme l'annonce l'Observateur de Stuttgart, il est prouvé maintenant d'une manière positive que le meurtre commis par Gayring n'est rien moins que l'effet d'une monomanie religieuse. Il est vrai qu'il a persisté à soutenir que sa femme, qui était sujette à d'affreux maux de tête, l'avait engagé à commettre ce meurtre. Or, ces maux de tête provenaient de ce que, vers la fin de l'année dernière, Gayring lui avait versé du plomb fondu dans les oreilles ; des blessures, encore passablement fraîches, au cou, sur la poitrine et sur le dos, ont prouvé que lors de cette cruelle opération ces parties du corps avaient aussi été atteintes. Il était naturel que par suite du plomb répandu dans les oreilles, cette infortunée ait dû éprouver les maux de tête les plus violents, et que ces atroces souffrances l'aient décidée à supplier son barbare époux d'y mettre un terme. Alors, a dit Gayring dans l'interrogatoire, je me suis rappelé le passage (cité plus haut) du livre des Juges, et j'ai cru que j'atteindrais le plus promptement ce but en suivant le même procédé. Au reste, il est démontré que la Bible n'était pas sa lecture ordinaire.

On ne peut lire qu'avec épouvante et avec horreur les détails des indicibles tortures que ce monstre a fait subir à sa femme. D'abord il essaya de lui enfoncer un clou dans la tête avec un marteau par l'oreille gauche, mais cette tentative échoua probablement, parce que le plomb empêcha le clou de pénétrer plus avant ; alors il essaya de le faire entrer par le haut de la tête, mais la pointe s'étant aplatie, il ne put l'enfoncer davantage ; une troisième tentative de faire entrer un autre clou par la tempe droite n'ayant pas non plus réussi, il tourna le marteau et lui en asséna avec la pointe plusieurs coups sur la tête jusqu'à ce qu'il lui eût enfoncé le crâne ; il recueillit dans un vase le sang qui sortait à gros bouillons. Cette femme si horriblement torturée a sans doute opposé une vive résistance, comme l'indiqueraient clairement une blessure qu'elle avait à l'index de la main droite et qui ne peut avoir été faite que par une vrille qu'on y a enfoncée.

Ainsi ce crime ne doit pas être attribué au fanatisme religieux ; au contraire, il résulte de l'enquête que Gayring n'est qu'un lâche assassin, qui a déjà subi antérieurement plusieurs condamnations pour un premier meurtre commis à l'étranger, ainsi que pour plusieurs délits graves. L'enquête a prouvé également que le meurtrier n'était pas non plus atteint d'aliénation mentale, et ce qui démontre clairement qu'il n'avait pas perdu l'usage de ses facultés, c'est sa fin tragique. Dans la matinée du 29 juin, il a été trouvé pendu dans sa prison, et sur le poêle on lisait ces mots, écrits avec de la craie : « Que Dieu ait pitié de moi, pauvre pêcheur ! »

— Deux jeunes filles tuées par un vieillard. — La ville de Niort vient d'être le théâtre d'un affreux événement. Dimanche dernier, le bruit se répandit qu'un vieillard octogénaire qui, depuis longtemps menaçait de tuer une servante et une jeune personne qui travaillait en qualité de modiste chez sa fille, venait d'accomplir son horrible projet. Voici les détails recueillis par les journaux de la ville :

Dimanche, à dix heures un quart, le sieur Lacombe père se présente chez sa fille, qui est modiste rue Saint-Marthe. Une jeune servante lui ouvre la porte ; il saisit l'un des deux pistolets d'arçon cachés dans du papier, qu'il portait sous son bras, il l'ajuste et fait feu. La malheureuse fille évite le coup et s'enfuit dans la cuisine, la balle, mal dirigée, se fixe dans le panneau d'une porte.

Mlle Dubois, modiste, jeune et charmante personne, allait se mettre à table dans un petit salon qui communique à la cuisine. Elle entend le coup de pistolet, et, présentant l'affreux malheur dont elle était menacée depuis longtemps, elle se hâte de fermer une porte vitrée. A l'instant même elle aperçoit le sieur Lacombe qui ne peut pénétrer jusqu'à elle, mais qui l'ajuste avec un pistolet de poche. La malheureuse jeune fille se précipite sous un escalier qui ne peut lui offrir un refuge.

Une première balle à travers un carreau la blesse au front, et la seconde halle lui brise deux doigts et pénètre dans les chairs du bras où elle n'a pu encore être extraite. La modiste se précipite dans la cuisine, se jette dans son sang, la croit morte ; et, revenant vers la servante, l'aperçoit près de son fourneau où l'effroi la retenait, il lui tire un quatrième coup de pistolet presque à bout portant. L'infortunée reçoit une balle dans la poitrine, et s'affaisse sur elle-même en rendant le dernier soupir. L'auteur de ces horribles assassinats se hâte alors de sortir et de s'enfuir vers le faubourg des Trois-Coins.

Plusieurs personnes accoururent au bruit de ces quatre détonations ; elles aperçurent la servante tombée sur les deux genoux, la tête renversée en arrière et ne donnant plus aucun signe de vie ; elles pénétrèrent dans le salon et trouvèrent Mlle Dubois tout ensanglantée qui poussait des cris déchirants. La gendarmerie et un piquet d'infanterie se sont rendus dans la rue Saint-Marthe pour maintenir l'ordre sur ce point, envahi par une foule toujours grossissante, qui a séjourné tout le jour dans les rues voisines, sur la place du Donjon et en face du tribunal.

Quelques heures après le crime, le sieur Lacombe a été arrêté dans le faubourg ; il a été conduit au Palais-de-Justice et écroué à la prison, après un premier interrogatoire.

— Un fait qui tient du prodige, et qui semblerait incroyable si plus de deux cents personnes n'en avaient été témoins, s'est passé à Nîmes, vendredi 3 juillet courant, à sept heures et demie du soir. Un cheval fougueux, qui avait sans doute pris le mors aux dents, traversait avec une effrayante rapidité l'étroite rue de l'Enfance, lorsque arrivé en face du Château-Fadaise, des cris d'effroi retentissent, et tout à coup l'animal indompté s'arrête, tressaille et hermit à la vue de trois jeunes enfants étendus sur le pavé, et auxquels la peur d'être foulés aux pieds faisait pousser des cris de détresse ; puis s'approchant du plus jeune, il promène un moment sur sa tête sa bouche écumante lui passe bien doucement le pied sur les genoux et s'en retourne tranquillement.

L'animal avait reconnu le fils d'un des amis de son maître.

— Il y a de par le monde de la fashion parisienne un certain M. Jules L..., qui s'est transformé de son autorité privée en vicomte de Las..., le jeune vicomte est tout bonnement le fils unique d'un pâtissier fort connu dans le quartier des étudiants en droit et en médecine, et qui a laissé soixante mille francs de rente à l'héritier de son nom, aujourd'hui sacrifié.

Dernièrement, le soi-disant vicomte s'était fourvoyé dans le salon de Mme B..., salon où l'on entre sans être obligé de justifier ses titres. Or, Mme B... a un album auquel chaque invité est tenu d'apporter son tribut, soit en vers soit en prose. Grand fut l'embarras du gentilhomme.

Il prit cependant la plume et se mit en devoir d'écrire, puis après quelques minutes de réflexion, il se leva :

— Oh ! s'écria-t-il, je ne trouve rien qui mérite une place à côté de si jolies choses.

Comment, monsieur le vicomte, je n'aurai rien sur mon album !

— Monsieur le vicomte, pas même un pâté !

— Le garçon pâtissier rougit et vit bien qu'il avait fait une brioche.

— L'évasion du prince Louis Napoléon, qui vient de se dénouer devant la police correctionnelle par la condamnation du docteur Conneau à trois mois de prison, a été féconde en incidents de tous genres. En voici un qui est assez piquant.

Louis Napoléon recevait en prison le *Progrès du Pas-de-Calais* que rédige si habilement son ami, M. Frédéric Degorges. Après son évasion, les numéros sont revenus aux bureaux du journal, à Arras, avec l'inscription sacramentelle, cette fois singulièrement appliquée : « Parti sans laisser son adresse. »

— Effet du sulfate de fer sur la végétation. — Le journal d' *Horticulture Pratique*, assure qu'un arbre à bois tendre, chétif et malade, auquel on administre une forte dissolution de sulfate de fer, se ranime et reprend une végétation extraordinaire. Cette dissolution de sulfate, dont M. Paquet a fait cet été même plusieurs applications heureuses, doit être donnée dans l'eau des arrosements, afin de faciliter aux racines l'absorption des agents chimiques qui raniment les forces vitales de l'arbre.

— Les prétentions de l'homme incompris sont une plaie de tous les jours, et qui a gagné toutes les classes. Dernièrement, M. de Saint-Georges ayant besoin d'un valet de chambre, reçut les offres d'un grand gaillard, bien taillé pour son rôle, et se présentant avec tous les dehors avantageux de l'emploi.

— Eh bien ! mon ami, lui demanda M. de Saint-Georges, que savez-vous faire ?

— Oh ! reprit celui-ci, monsieur sera content de moi, Je fais ceci..., je fais cela... (suivit l'énumération des talents de Frontin) ; enfin, monsieur verra bien que je n'étais pas fait pour être domestique.

— Vous n'étiez pas fait pour être domestique ! reprit aussitôt le spirituel auteur avec un comique effroi. Oh ! alors, mon ami, vous ne pouvez pas me convenir. Peste ! je serais aux remords à toute heure de vous avoir fait tort de votre destinée. Et il le congédia.

— Jeudi dernier est décédé à Bruxelles le jeune fils de l'infante d'Espagne, princesse de Bourbon-Bourbon (Isabelle-Ferdinand-Joséph-Marie-Caroline-Carmen-Louise-Françoise-Félicie-Venoncia-Raphaëla-Romana-Cayetana-Brigida-Joaquina-Caroline), épouse du comte de Gurovski (Jonathas-Nicolas). Cet enfant, qui a succombé à un encéphalite aiguë, était né à Bruxelles, le 20 mars dernier, et avait reçu les noms de Ch.-Louis-François-Henri-Ignace-Stanislas, comte de Gurovski. C'était le neveu de don Henrique.

— Un arc-en-ciel nocturne. — Dans la nuit du 9 au 10, après un orage des plus violents qui venait d'éclater sur Montpellier, les habitants de cette ville ont été témoins du spectacle, assez rare, d'un immense arc-en-ciel se déroulant au nord-est, et dont les couleurs se dessinaient vigoureusement dans l'obscurité de la nuit.

VARIÉTÉS.

UNE PROMENADE DANS LA SEINE.

M. Payerne avait bien voulu m'inviter à une démonstration particulière de son curieux appareil pour la navigation, en même temps qu'un professeur de mathématiques du collège Rollin, M. Laisné, et un ancien navigateur du commerce ; qui trouvait piquant de se promener dans l'eau, après s'être longtemps promené à sa surface. Trois hommes d'équipage et l'inventeur complétaient un ensemble de sept personnes ; c'est moins que le bateau n'en peut contenir, mais c'est assez si l'on veut observer librement et sans gêner les travailleurs ni être gêné par eux. Un peu avant onze heures, nous primes congé des amis et des curieux qui nous entouraient dans des embarcations, qui couvraient la berge où qui se pressaient aux parapets du quai d'Orsay et du pont Royal ; nous descendîmes par l'ouverture ronde pratiquée à la partie supérieure du bateau et à l'arrière, ouverture qui suffit tout juste pour donner passage à un homme de quelque grosseur ; et, après que l'inventeur eut assuré que toutes les dispositions à l'intérieur étaient bien prises, nous nous enfermâmes. L'ouverture (autrement dit le trou d'homme) par laquelle nous venions de faire notre entrée, fut bouchée hermétiquement, et, privés désormais de toute communication avec l'extérieur, nous ne songeâmes plus, mes compagnons et moi, qu'à nous rendre compte de la manœuvre qui allait s'exécuter pour notre immersion.

Ce serait ici le lieu de vous décrire de mon mieux le bateau sous-marin ; mais outre que certains détails ne sauraient être bien expliqués ni bien compris sans le secours de figures je craindrais, Monsieur, d'être entraîné trop loin par cette description. Je vous dirai seulement que ce bateau en fer, de forme cylindrique, ayant 3 mètres environ de circonférence, sur 9 mètres de longueur, se divise intérieurement en deux compartiments. L'un de ces compartiments, celui de l'avant, est destiné à renfermer de l'eau et de l'air comprimé ; les travailleurs peuvent toutefois s'y établir au besoin ; car, indépendamment d'une ouverture horizontale par laquelle il communique avec le compartiment de l'arrière, il s'y trouve une ouverture verticale, à la partie inférieure, par laquelle le plongeur peut sortir du bateau. Je n'ai pas besoin de dire que ces deux ouvertures, ces deux trous d'homme restent hermétiquement fermés, lorsqu'on ne veut utiliser ce compartiment que comme réservoir d'air comprimé. L'autre compartiment, celui de l'arrière, dans lequel nous étions placés, est destiné plus particulièrement à recevoir les hommes d'équipage ; c'est là que se trouvent la barre du gouvernail et la manivelle qui fait marcher l'hélice locomotrice ; deux trous d'homme y sont pratiqués, l'un au-dessus de l'autre ; celui-ci pour entrer dans le bateau, celui-là pour en sortir, ou plutôt pour entrer dans l'eau. Un système de pompes qui paraîtrait compliqué si l'on ne voyait avec quelle facilité et quelle précision chacune d'elles remplit les fonctions qui lui sont imposées, se trouve également établi dans cette partie du bateau. Rien n'est plus curieux que le jeu de ces pompes ; à l'aide des divers robinets qui y sont adaptés, elles puisent tour à tour de l'eau dans le fleuve et l'y rejettent à volonté ; elles puisent de l'air à l'extérieur (avant l'immersion du bateau), et le compriment dans le réservoir dont j'ai parlé ; elles puisent de l'air ou de l'eau dans l'un des deux compartiments et les font passer dans l'autre ; elles répondent enfin à tous les besoins, à toutes les nécessités du service, et l'intelligente combinaison de leurs mouvements n'est pas ce qui frappe le moins l'observateur dans une visite au bateau sous-marin.

Pour que la lumière pénètre dans le bateau, et vienne éclairer les différentes manœuvres qui s'y exécutent, plusieurs lentilles en verre très-épais ont été placées à sa surface de distance en distance ; ce sont comme les yeux de l'énorme poisson métallique auquel M. Payerne a donné l'être. Grâce à eux et grâce à la transparence de l'eau, nous vîmes parfaitement clair pendant tout le cours de notre existence sous-marine, et si notre jour s'obscurcit légèrement à diverses reprises, ce fut quand des batelets, très-inoffensifs d'ailleurs, passèrent et repassèrent au dessus de nos têtes. Mais procédons par ordre et revenons au récit méthodique de notre petite expédition.

L'opération pour descendre consista à augmenter le poids de notre bateau, qui, presque entièrement dans l'eau, flottait encore néanmoins à la surface, mais sur un plan incliné de l'arrière à l'avant, de manière à dégager complètement le trou d'homme qui nous avait donné passage. Cette augmentation de poids fut obtenue au moyen de l'eau. Le bateau, déjà chargé d'un poids énorme de morceaux de fonte et de plomb, n'a plus besoin pour s'enfoncer ou pour reprendre son premier niveau que d'un lest mobile, qu'on ait sous la main et qu'on puisse augmenter ou diminuer à son gré; l'eau remplit parfaitement cet objet, et l'on comprend que c'est le fleuve qui la fournit. Quelques coups de piston d'une des pompes, en introduisant dans le compartiment de l'avant une certaine quantité d'eau puisée dans la Seine, nous eurent donc bientôt donné l'excédant de poids nécessaire. Nous descendîmes rapidement, et une légère secousse nous avertit que nous venions de toucher le fond de la rivière. Le bateau avait conservé son plan incliné; M. Payerne, qui eût pu la redresser et le faire descendre horizontalement, en chargeant davantage l'arrière, avait maintenu cette inclinaison à dessein; vous verrez bientôt, Monsieur, à quoi cela fut bon.

Après quelques instants donnés à une sorte d'examen de notre nouvelle position, nous demandâmes à l'inventeur qu'il voulût bien commencer les expériences promises. La première était de nous mettre en communication directe avec l'eau du fleuve, en ouvrant le trou d'homme inférieur autour duquel nous étions assis. Mais, pour faire cette opération sans qu'elle fût suivie d'un bain de pied inoportun, il était nécessaire que l'atmosphère dans laquelle nous respirions, fût de force à lutter contre la colonne liquide qui pesait de tout son poids sur notre bateau. Jusque-là notre atmosphère était restée à sa pression ordinaire, et cela ne suffisait point pour faire équilibre à cette colonne d'eau de plusieurs mètres d'élévation, M. Payerne commença donc par emprunter au compartiment de l'avant une certaine quantité de l'air qui y avait été comprimé à l'avance. Un singulier tintement d'oreilles, qui ne tarda pas à se dissiper, nous avertit que cet air nouveau venait augmenter la pression du nôtre; bientôt, en effet, un manomètre dont nous étions munis indiqua une pression de près de deux tiers d'atmosphère. Il était possible que cette pression fût suffisante; toutefois, M. Payerne, avant de faire ouvrir le trou d'homme, voulut interroger par précaution un tube vertical de petit diamètre qui se trouve placé comme en sentinelle à quelque distance de la grande ouverture; il en tourna le robinet et l'eau jaillit aussitôt à la hauteur de quelques centimètres. C'était la preuve que la pression ne suffisait pas encore, et que, si nous laissions entrer l'eau, elle serait la maîtresse. De nouveaux coups de piston furent donc donnés aux dépens de l'air comprimé de notre réservoir; le niveau du manomètre s'éleva, et, par contre, l'eau du petit tube, que nous avions laissé ouvert par curiosité, s'affaissa par degré jusqu'à complète disparition. Le trou d'homme fut alors ouvert, et, bien que nous nous attendissions parfaitement au résultat de l'opération, ce ne fut pas sans éprouver cette satisfaction toute particulière que donne dans la pratique de la science une manipulation bien conduite, une expérience bien faite; que nous vîmes l'eau rester nette et paisible, et respecter religieusement les limites que nous lui avions imposées d'avance. Un de nos voyageurs, qui portait un costume analogue à la circonstance, descendit par le trou, prit pied sur le fond de la rivière, et se baissa dans l'eau pour ramasser à l'aventure quelques productions du sol. Ces productions ne furent, hélas! que de la terre et des cailloux, mais elles auraient pu avoir un tout autre mérite, si, au lieu de prendre tout bonnement possession du lit de la Seine, nous fussions descendus sur les débris de quelque vaisseau naufragé et englouti, ou sur quelque banc de perles ou de corail.

Comme, dans la position de notre bateau, l'arrière se trouvait un peu relevé et formait un certain angle avec le fond de la rivière, il était possible de se glisser dans cet espace et de sortir tout-à-fait du bateau. C'était une de ces expériences que M. Payerne nous réservait; il donna donc congé à l'un de ses hommes, et celui-ci (le même qui venait d'explorer la surface du sol), après deux ou trois fortes aspirations d'air, plongea tout-à-coup et disparut à nos regards, pour aller revoir, à la surface du fleuve, la douce clarté des cieux, comme disent les poètes. Nous l'avions chargé de dire à nos amis que tout allait bien et qu'ils n'eussent pas à concevoir d'appréhension si tout à l'heure ils voyaient se produire dans l'eau des bouillonnements insolites, qui ne seraient que le résultat d'expériences auxquelles nous nous proposons de nous livrer.

En effet, après le départ de notre plongeur, nous nous amusâmes (c'est le mot) à changer plusieurs fois nos conditions d'équilibre, soit pour monter et descendre à volonté, soit pour laisser entrer l'eau dans notre domaine (en perdant un peu d'air au moyen d'un tube de dégagement qui existe à la partie supérieure du bateau) et pour la refouler tour à tour; elle ne demandait qu'à nous envahir à la moindre diminution de pression, mais nous étions toujours sûrs de la faire reculer en puisant dans notre réservoir d'air comprimé. Un fois, nous la fîmes si bien reculer, qu'elle atteignit les bords de l'espèce de cuvette renversée au sommet de laquelle est pratiqué le trou d'homme inférieur, et que l'air, avec un effort de plus, devenant maître, se glissa à l'extérieur du bateau, comme avait fait notre plongeur, et alla crever à gros bouillons à la surface de la rivière. Nous ne prolongeâmes pas cette manœuvre, car c'était nous appauvrir d'air. Or, l'air nous était doublement nécessaire; nécessaire pour la pression que nous avions à exercer, nécessaire pour le libre usage de notre respiration, autrement dit, pour l'entretien de notre existence à tous.

Je dois entrer ici dans quelques détails à propos de cette respiration au sein d'une atmosphère qui n'avait, ainsi que vous le voyez, Monsieur, aucune communication avec l'atmosphère extérieure. On sait que l'impossibilité de respirer long-temps la même air tient à deux causes: la première c'est la diminution de l'oxygène, à mesure qu'il est absorbé par les poumons dans l'acte respiratoire; or, l'oxygène n'entre dans la composition de l'air que pour un cinquième environ, les quatre autres cinquièmes étant composés par l'azote; la seconde, c'est la formation et le développement incessant d'une grande quantité d'acide carbonique, qui, en se combinant avec le charbon produit quand il brûle, l'air, au lieu d'être pur, et qui est l'ennemi de la combustion, devient un poison médiateur à la viciation de l'air, il y a donc deux choses à faire: compléter l'oxygène absorbé, et lever le gaz acide carbonique produit. Selon M. Payerne (et je ne sache pas que la science puisse en cela le contredire), il suffit, pen-

dant un certain temps, de résoudre le second de ces deux problèmes; la gêne et le malaise qu'on éprouve dans un air non renouvelé, tenant plutôt (jusqu'à un instant donné), à la présence malfaisante du gaz acide carbonique qu'à la diminution graduelle de la quantité primitive et normale du gaz oxygène.

M. Payerne se contenta donc jusqu'à nouvel ordre de purifier l'air renfermé dans la partie habitée de son bateau. Pour cela, il le fit passer, au moyen d'un appareil particulier de ventilation, dans une solution aqueuse de potasse du commerce, caustifiée par la chaux. L'air, en traversant le liquide, s'y dépouille de son acide carbonique, qui est retenu par la potasse, avec laquelle il se combine à l'état de carbonate, comme le comprendront les personnes tant soit peu initiées aux éléments de la chimie. Il est évident que ce moyen deviendrait insuffisant si le séjour dans le bateau devait se prolonger indéfiniment; mais alors M. Payerne résoudrait avec facilité l'autre problème, celui qui consiste à remplacer l'oxygène dépensé; il comprimerait de l'air en plus grande quantité, ou même de l'oxygène pur préparé d'avance à cet effet, ou enfin il ferait dégager sur place ce dernier gaz de certaines substances chimiques, qui en contiennent un excès et qui l'abandonnent aisément, telles que le bioxyde de potassium. Dans notre expérience, le procédé d'épuration nous a complètement suffi; pendant tout le temps qu'elle a duré, aucun de nous n'a éprouvé de gêne ni de fatigue dans ses fonctions respiratoires. Nous avons bu et mangé (pardon de ce détail) avec toute liberté de corps et d'esprit; nous étions sept cependant, et dans un espace assez peu étendu pour que la quantité d'air respirable fût elle-même assez restreinte.

Une circonstance curieuse, bien que facilement explicable, que je ne voudrais point passer sous silence, c'est la formation instantanée d'une grande quantité de vapeur dès que la pression de l'air diminue. Plusieurs fois nous nous sommes trouvés tout à coup au sein d'un brouillard assez épais, et cela quand M. Payerne, laissant échapper de l'air, diminuait d'autant la pression exercée par lui sur l'eau de notre bateau ou sur l'eau de la rivière; ce brouillard se condensait presque aussitôt; mais sa formation n'en était pas moins très remarquable.

Près de deux heures s'étaient écoulées depuis notre entrée dans le bateau, deux heures pendant lesquelles le temps avait marché rapidement pour chacun de nous. N'ayant plus d'observations particulières à faire, nous songeâmes à regagner la surface de l'eau, j'allais dire la terre, et M. Payerne donna ses ordres en conséquence. Le trou d'homme inférieur, hermétiquement bouché, l'eau qui nous alourdissait fut pompée et rejetée dans la Seine; nous ne tardâmes pas à atteindre la surface, à la dépasser même, de manière à pouvoir ouvrir, en toute sûreté, le trou supérieur par lequel nous étions entrés, et par lequel nous allions sortir. Cette fois, la position du bateau fut rendue horizontale, l'inventeur ayant tenu à nous montrer comme dernière expérience, la facilité avec laquelle il pouvait changer volonté le plan de son appareil.

L'air dans lequel nous étions placés étant resté comprimé, il en résulta, quand on ouvrit (non sans quelque difficulté par cela même), la soupape de fermeture, un sifflement très-bruyant, assez semblable à celui que fait entendre la vapeur lorsqu'on la laisse échapper de la chaudière de la locomotive. Il nous sembla que c'était aussi le joyeux signal de notre arrivée, car nous venions nous-mêmes de faire un voyage, mais un voyage assurément fort agréable.

Tel est, Monsieur, le récit exact de l'expérience à laquelle j'ai eu le plaisir de prendre part. En vous le faisant, je n'ai voulu que rendre hommage à tout ce qu'il y a d'ingénieusement conçu et d'habilement exécuté dans l'invention de M. le docteur Payerne. D'autres vous diront tout le parti qu'on peut tirer du bateau plongeur, soit pour le sauvetage d'objets précieux, naufragés dans les fleuves, dans les lacs et dans la mer, soit pour la pêche du corail et des perles, soit pour des opérations sous-marines, de diverse nature, que les circonstances suggéreront ou que l'étude indiquera; ceci est une question industrielle dont l'heureuse solution ne me paraît pas douteuse, mais dont je n'ai point à m'occuper.

Je termine donc ma lettre, en ajoutant, toutefois, qu'il est impossible de faire les honneurs d'une invention avec plus d'amabilité, de courtoisie et de modestie véritable, que M. le docteur Payerne; c'est un témoignage public que je vous demande la permission de lui adresser en mon nom et au nom des deux personnes qui m'accompagnaient; c'est une expression de gratitude et d'estime, sans laquelle cette narration, où j'ai cherché à être juste et vrai, aurait le tort, je vous l'avoue, d'être incomplète.

Agréé, etc. P. F. MATHIEU.
Ancien pharmacien des hôpitaux militaires d'instruction, membre de la société philotechnique à Paris.

Théâtre-Royal-Français.
Jeudi, 23 juillet, représentation n° 16.
LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE
Le Guitarrero.
Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. F. Halévy.
UNE POSITION DÉLICATE.
Comédie-vaudeville en un acte, par MM. Léonce et De Bernard.
On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.
MAISON GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS,
tenue par les **Frères HORRIX**, rue dite Korté Houtstraat, à côté du **Maréchal de Turenne** à LA HAYE, et contenant trois vastes Magasins, au rez-de-chaussé et aux deux premiers étages.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le Bureau de **M. A. M. POLAK**, banquier, est transféré, à partir du 20 de ce mois, de la rue dite Korté Houtstraat, sur la place dite **Buitemh.**, lett. K. n° 35.
Effets et fonds publics, change de monnaies étrangères.

A LOUER
pour être occupé immédiatement,
Le bel établissement **TIVOLI**, comprenant une vaste Salle pour **Bals, Fêtes, Expositions**, etc.; au premier, un appartement composé de plusieurs belles pièces, Salons, Cuisine, Grenier, etc. (Loué jusqu'au 1^{er} Mai 1847); plus, une fort jolie **Salle de Spectacle**, ayant un rang de Loges, décorée avec goût, et correspondant par trois arcades à la Grande Salle de Bal; spacieux et beau Jardin, Maison de Maître attenante à la salle; le tout convenablement meublé.
S'adresser par lettres affranchies, au Sr **ROSIER FAASSEN**, le propriétaire, demeurant à côté de la **Salle Tivoli**, *Frederikstraat*, à La Haye.

GRAND HOTEL DES BAINS
à
Schéveningue.
A partir du 22 Juin, tous les jours **Table d'Hôte** à 4 heures, Salons pour Diners particuliers.
SWITZAR frères.

SUSSE Fr., Place de la Bourse 31
POUR LE DESSIN A LA MINE DE PLOMB.
CRAYONS DE WATSON.
Ces crayons gradués à la mine de plomb n° 1, 2, 3 et 4, sont d'un moelleux et d'un noir parfait. Prix: 20 cent. — Le paquet 2 fr.
PLUMES BOOKMAN,
plus flexibles que les plumes d'oie et de corbeau, ces plumes conviennent pour tous les genres d'écriture et de dessin.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 20 Juillet.

	19 juill.	OUVERT	FERMÉ
Dette active	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	73	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation	3	72 1/2	—
Dito dito	4	94 1/2	—
Dito des Indes	4	94 1/2	—
Pays-Bas. Syndicat	4	—	—
Dito	3	—	—
Société de Commerce	4	172	173
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	115 1/2	114 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	4	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	106 1/2	—
Dito dito 1826 & 1829	—	105 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	—	—	—
Emprunt de 1840	4	96 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	5	90 1/2	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Holered	—	—	—
Espagne. Ardoins	5	19 1/2	—
Dito	3	37 1/2	—
Coupons Ardoins	—	18 1/2	—
Obligations Guill. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	108 1/2	—
Dito dito	2 1/2	—	—
Autriche. Incriptions au Grand-Livre	3	—	—
France. Actious 1836	—	—	—
Brésil. Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal. Obligations à Londres	3	48 1/2	48 1/2

Bourse d'Anvers du 20 Juillet.
Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 A. — Dette différée ancienne, — — Passive 5 % — Lots de Hesse — — Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardouin 19 1/2.

Bourse de Londres du 18 Juillet.
3 % Cons 95 1/2, — 2 1/2 % Holl. 60, 60 1/2 — 4 % id. 91 1/2, — Esp. 5 % 24 1/2, — 3 % 36, 36 1/2 — Portug. 4 % — Russes 109, 111.

Bourse de Vienne du 14 Juillet.
Métalliques, 5 % 111 1/2 — Lots de fl. 500, 155 1/2 — Lots de 250, 122 1/2 — Actions de la Banque 1568

PÉRIODE D'ÉTÉ.
CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RIENAN.
Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ DE LA HAYE.	Départ DE HAREM.	Arrivée A AMSTERD.	Départ D'AMSTERD.	Départ D'UTRECHT.	Arrivée A AMSTERD.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 —	8 33	9 3	6 40	7 50	—
9 45	11 17	11 47	10 10	11 20	—
12 45	2 3	2 30	4 35	5 45	—
4 15	5 46	6 16	8 —	9 10	—
7 45	9 17	9 47	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ D'ARNHEM.	Départ D'UTRECHT.	Arrivée A AMSTERD.	Départ D'AMSTERD.	Départ DE HAREM.	Arrivée A AMSTERD.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
6 10	7 50	9 00	7 15	7 50	—
11 15	12 55	2 05	10 —	10 35	—
4 5	5 45	6 55	1 —	1 30	—
7 30	9 10	10 20	4 35	5 5	—
—	—	—	8 —	8 35	—

LA HAYE, chez **Leopold Loebenberg**, *Lange Nieuwe*
Dépôt général à Amsterdam chez **M. Schoone**
Beurs teeg; et à Rotterdam, chez **S. van Rijn** *Snoek*.